

Orientation post-3ème

Clara Dejean

Psychologue de l'Education Nationale

Education, Développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Permanences :

- au collège, les LUNDIS

- au CIO Toulouse Nord - *Centre d'Information et d'Orientation* – les mercredis après-midi

Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et pendant les vacances scolaires

Sur RDV – Rue Charlas - Tel : 05.67.52.41.80

Après La 3^{ème}



La Voie Professionnelle

1^{ère} année
CAP ou CAPA

2^{ème} année
CAP ou CAPA



2^{nde}
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole

1^{ère}
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole

TERMINALE
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole



La Voie Générale et Technologique

2^{nde}
Générale et Technologique

1^{ère}
Générale

TERMINALE
Générale



1^{ère}
Technologique

TERMINALE
Technologique



Sources :
BO n°29
du 19 juillet 2018
BO n°1
du 3 Janvier 2019

Après La 3ème

La Voie Professionnelle

1^{ère} année
CAP ou CAPA

2^{nde}
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole

2^e
CA

1^{ère}

le

LE

ou

agricole

BAC

SSIONNEL

PRO

La Voie Générale et Technologique

2^{nde}
Générale et Technologique

1^{ère}

Technologique

TERMINALE
Technologique

BAC

TECHNOLOGIQUE

➤ **Voie professionnelle :**

- ✓ Enseignements plus concrets : acquisition de connaissances et de savoir-faire
- ✓ Choix d'un secteur professionnel : stages

➤ **Voie générale :**

- ✓ Enseignements théoriques et abstraits
- ✓ Réfléchir, analyser, synthétiser

➤ **Voie technologique :**

- ✓ Enseignements appliqués : observation, expérimentation



Après La 3ème

La Voie Professionnelle

**1ère année
CAP ou CAPA**

**2ème année
CAP ou CAPA**



Enseignements :
- Généraux : 8h30
- Professionnels: 19h
Réalisation d'un chef d'œuvre 3h
Période de formation en milieu professionnel : 6 à 7 semaines par an

**2nde
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole**

**1ère
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole**

**TERMINALE
BAC PRO ou
BAC PRO Agricole**



Enseignements :
- Généraux : 12h
- Professionnels: 15h
Période de formation en milieu professionnel : 4 à 6 semaines par an

Enseignements :
- Généraux : 12h
- Professionnels: 15h
Réalisation d'un chef d'œuvre 2h
Période de formation en milieu professionnel : 6 à 8 semaines par an

Sources :
BO n°29
du 19 juillet 2018
BO n°1
du 3 Janvier 2019

Pour plus d'informations
Cliquez ici : [ONISEP](#)

Secteurs professionnels



Agriculture, élevage,
aménagement, forêt



Alimentation,
hôtellerie,
restauration



Industries graphiques,
artisanat, audiovisuel



Automobile, engins



Bâtiment, travaux
publics



Bois, ameublement



Chimie, physique



Accueil-relation client,
Commerce, Vente



Electricité,
électronique, énergie



Gestion,
administration,
Transport, Logistique



Hygiène, sécurité



Matériaux : métaux,
plastiques, papier



Productique
mécanique



Santé, social, soins



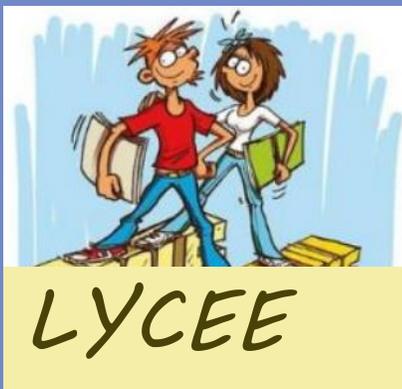
Textile, habillement

Voie Professionnelle CAP ou BAC PRO



Statut scolaire

- Je suis lycéen(ne) donc élève
- J'ai les vacances scolaires



Entre :
* 30 et 40%
d'enseignements
généraux
* 60% et 70% de
formation
professionnelle



Périodes de stages
dans une entreprise
environ :
* CAP :
14 semaines / 2 ans
* BAC PRO :
22 semaines / 3 ans

Apprenti



- Je suis apprenti(e) donc salarié(e) (payé(e))
- J'ai 5 semaines de congés payés/an
- Avoir 15 ans min. et un employeur



1 semaine

2 semaines

La voie professionnelle : Procédure d'orientation et d'affectation

Un vœu = une famille de métiers ou une spécialité de BAC PRO } dans un établissement scolaire
OU un CAP

10 vœux dans l'académie
5 vœux hors académie

*Saisie par la famille sur le Service en
Ligne Affectation ou sur dossier papier*

Tous les établissements ne proposent pas toutes les spécialités d'une famille de métiers.

Exemple : Le LP R. Garros propose la 2^{de} Métiers de la Gestion Administrative du Transport et de la Logistique mais ne propose pas les Bac Pro Logistique et Transport (uniquement proposés par le LP de Galliéni dans le 31). Il faudra donc envisager un changement d'établissement après la 2^{de} pour ces spécialités.

 **Conseil : Elargir ses vœux**

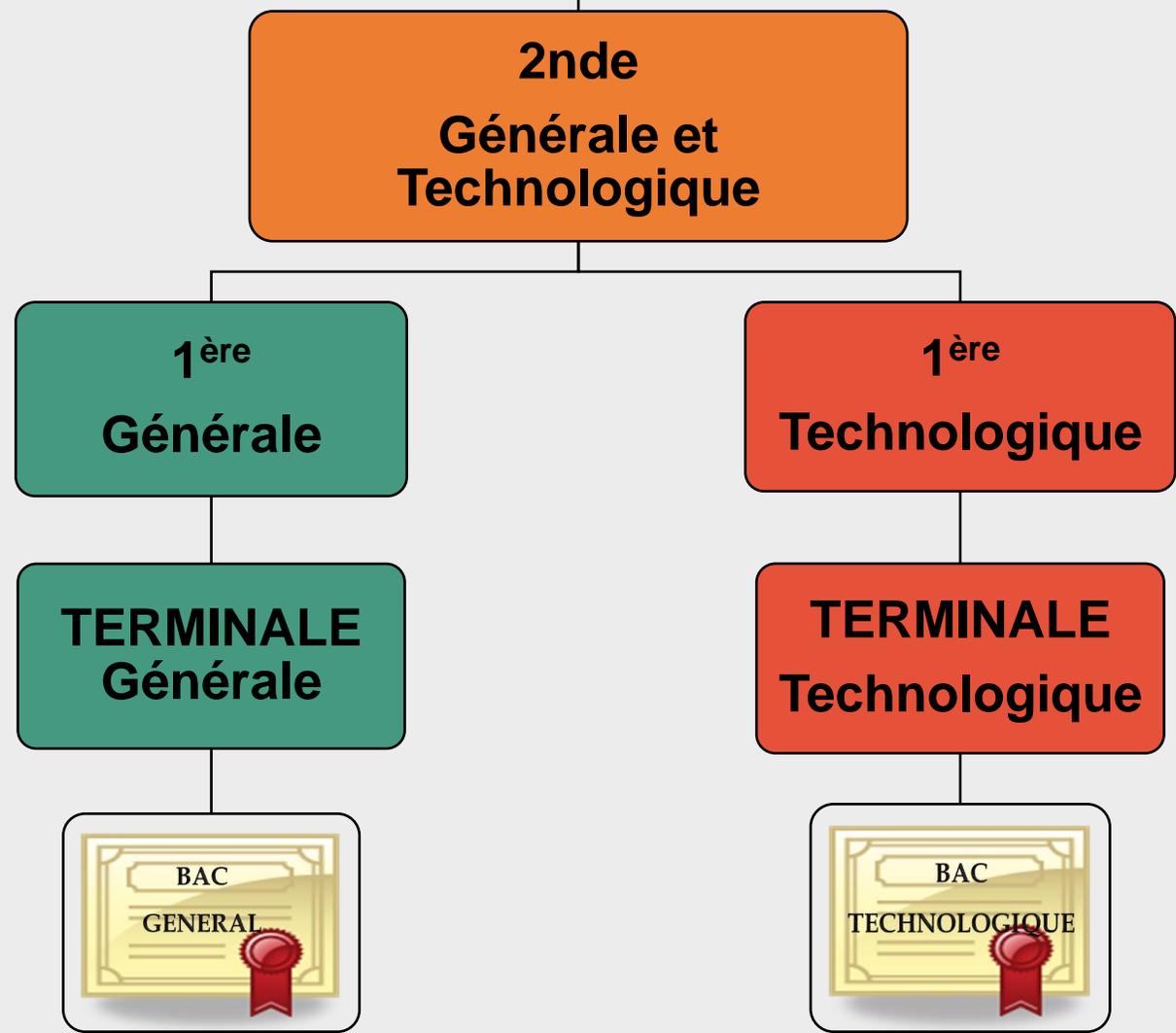


Après La 3ème

La Voie Générale et Technologique

Affectation en 2GT
- Avis du conseil de classe puis décision du chef d'établissement

- **Sectorisation** en fonction de l'adresse du domicile



Sources :
BO n°29
du 19 juillet 2018
BO n°1
du 3 Janvier 2019

LA 2^{nde} GT



ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE / semaine
Enseignements généraux	+/- 26h
Accompagnement personnalisé	Selon besoin
Accompagnement au choix de l'orientation	54H à titre indicatif

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE / semaine
1 ENSEIGNEMENT GENERAL au choix parmi	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec	3H
Langue vivante C (LV C langue étrangère ou régionale)	3H
Arts : au arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3H
Education physique et sportive	3H
Arts du cirque	6H
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable (lycée agricole)	3H
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE au choix parmi	
Management et gestion	1H30
Santé et social	1H30
Biotechnologies	1H30
Sciences et laboratoire	1H30
Sciences de l'ingénieur	1H30
Création et innovation technologiques	1H30
Création et culture – design	6H
Atelier artistique	72H annuelles
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (lycée agricole)	3H
Pratiques sociales et culturelles (lycée agricole)	3H
Pratiques professionnelles (lycée agricole)	3H

0, 1 ou 2 options

Ne conditionne pas l'accès à une formation !

RESSOURCES DISPONIBLES



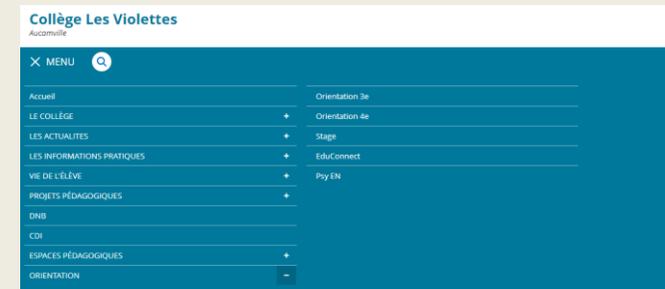
Carnet d'adresses régionales accessible en ligne



Site internet CIO Toulouse Nord – Padlet avec nombreuses ressources



Site internet ONISEP



ENT du collège - onglet orientation

Avez-vous des questions?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

